

## Académie du Sacré-Cœur – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1905 (fondation) – 2010 (regroupement)

Commission scolaire d'origine : Municipalité scolaire de Bromptonville

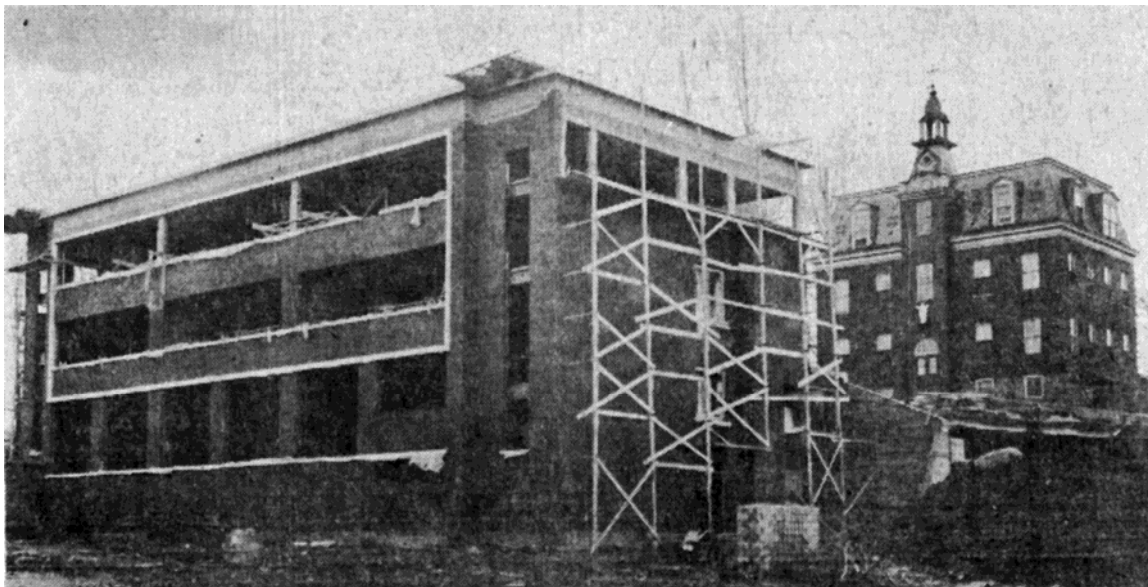
Adresse : 80 rue de la Croix

Architecte : J. W. Grégoire (fondation, 1905) / Alphonse Bélanger (nouvelle école, 1957-59) / Roger Couture (agrandissement, 1980-82)

Entrepreneur général : J. A. Verret (fondation, 1905) / Dorilas Grenier ltée (nouvelle école, 1958-59) / Gérard Allard inc. (agrandissement, 1981-82)

Communauté religieuse : Frères du Sacré-Cœur (1905-1978)

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



Le nouveau bâtiment en construction, novembre 1958. On voit bien l'ancienne école à l'arrière. (*La Tribune*, 4 novembre 1958, p. 3)

## Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

**1903 à 1905** : les garçons fréquentent l'école (ou couvent) Marie-Immaculée, dirigée par la Congrégation de Notre-Dame<sup>1</sup>

**28 août 1904 et 23 mars 1905** : les commissaires autorisent l'achat du lot no 30-73 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton, appartenant à M. Thomas Boucher, « ainsi que les terrains voisins qu'ils jugeront nécessaires pour y ériger une maison d'éducation pour les garçons » ; on note, par ailleurs, que la « vieille maison d'école de la ville de Bromptonville », situé sur le lot no 29-86 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton, sera mise à l'enchère publique, « attendu que cette maison n'est plus d'aucune utilité pour la commission scolaire » ; les commissaires décident finalement de vendre le lot 30-73 à l'enchère publique [voir ci-dessous pour nouveau choix de terrain]<sup>2</sup>

**2 mars 1905** : les commissaires acceptent l'offre de M. Félix G. Ponton, commissaire, qui donne une partie du lot no 29-2 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton, « borné en avant par la continuation de la rue de la Croix, [...] pour l'érection d'une maison d'école pour les garçons »<sup>3</sup>

**26 mars 1905** : les commissaires de Bromptonville décident d'envoyer au surintendant de l'Instruction publique, pour approbation, les plans de la future académie des

---

<sup>1</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 106.

<sup>2</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 12-13 et 22.

<sup>3</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 19-20.

garçons, préparés par l'architecte J. W. Grégoire ; on note que les mêmes plans seront aussi envoyés aux Frères du Sacré-Cœur<sup>4</sup>

**1<sup>er</sup> mai 1905** : les commissaires de Bromptonville accordent le contrat général de construction de l'école à J. A. Verret, pour la somme de 6 450 \$<sup>5</sup>

**15 août 1905** : les commissaires autorisent la signature du contrat avec les Frères du Sacré-Cœur pour la prise en charge de la nouvelle école<sup>6</sup>

**11 septembre 1905** : les frères Paulus, Bertin, Clovis et Victorin arrivent à Bromptonville ; ils enseignent d'abord dans un local provisoire<sup>7</sup>

**15 novembre 1905** : les commissaires acceptent les travaux de construction et autorisent l'ouverture de l'école des garçons<sup>8</sup> ; se félicitant de cette nouvelle construction, l'inspecteur d'écoles J.-E. Genest-Labarre souligne, dans son rapport annuel, que « l'école des garçons de Bromptonville est une construction en bois lambrissée en briques mesurant 60 x 40 pieds. Elle a deux étages et rez-de-chaussée. Il y a 12 pieds entre le plancher et le plafond dans les salles de classe. Comme à l'école de Windsor-Mills, il y a système de ventilation, lumière abondante dans les salles de classe, chauffage à l'eau chaude, éclairage à la lumière électrique, planchers et

---

<sup>4</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 23.

<sup>5</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 26.

<sup>6</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 36.

<sup>7</sup> Frères du Sacré-Cœur, *Cinquantenaire de la fondation de l'Académie Sacré-Cœur de Bromptonville, 1905-1955*, 1956, p. 12-14.

<sup>8</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 41-42.

escaliers en bois franc et water-closets à l'intérieur de la maison pour l'usage des élèves. Cette école a coûté \$7,774 »<sup>9</sup>

**22 décembre 1905** : les commissaires autorisent l'achat des lots 29-2-47, 29-2-48, 29-2-51 et 29-2-52 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton et appartenant à Félix G. Ponton, pour la somme de 350 \$, « pour agrandir le terrain de l'école des garçons »<sup>10</sup>

**1905-1906** : 3 religieux enseignants, 104 élèves<sup>11</sup>

**1920** : 10 religieux<sup>12</sup>

**27 octobre 1929** : les commissaires autorisent l'achat des lots 29-2-98, 29-2-10, ainsi qu'une partie du lot no 29-2-14 du 4<sup>e</sup> rang du canton de Brompton et appartenant à Mme F. G. Ponton, pour la somme de 700 \$, afin d'agrandir le terrain de l'école<sup>13</sup>

**1930** : 6 religieux<sup>14</sup>

---

<sup>9</sup> *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, pour l'année 1905-06*, Québec, Imprimé par Charles Pageau (Imprimeur du Roi), 1907, p. 63.

<sup>10</sup> Livre des délibérations (1903-1927), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 1, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 44-45.

<sup>11</sup> Frères du Sacré-Cœur, *Cinquantenaire de la fondation de l'Académie Sacré-Cœur de Bromptonville, 1905-1955*, 1956, p. 12-14.

<sup>12</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1920.

<sup>13</sup> Livre des délibérations (1926-1941), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 2, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 42-43.

<sup>14</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1930.



Académie du Sacré-Cœur, 1938. (Fonds Napoléon Rémillard Jr, Société d'histoire de Sherbrooke, IP339)

**1940** : 9 religieux<sup>15</sup>

**1950** : 5 religieux<sup>16</sup>

**10 janvier 1952** : les commissaires demandent au surintendant de l'Instruction publique  
« l'approbation des plans de réparation et de la construction d'une annexe à  
l'Académie du Sacré-Cœur, [...] tels que préparés par l'architecte André  
Royer »<sup>17</sup>

**21 août 1952** : les commissaires décident plutôt de faire construire une annexe au  
Couvent Marie-Immaculée et se contentent de faire réparer l'Académie<sup>18</sup> [voir ci-  
dessus]

**1957** : 4 religieux, 115 élèves<sup>19</sup>

---

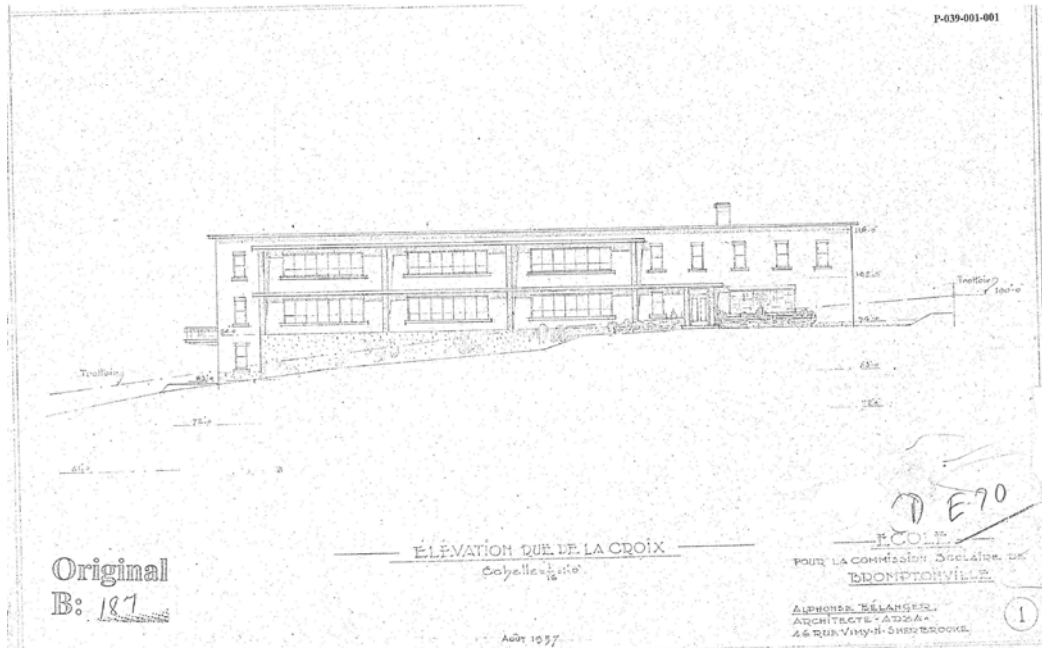
<sup>15</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1940.

<sup>16</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1950.

<sup>17</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 168.

<sup>18</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 181-182.

<sup>19</sup> *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1957.



Plan préliminaire de l'élévation principale de la nouvelle Académie, août 1957. (P-039-001-001, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

**18 novembre 1957 :** les commissaires acceptent d'aller à Québec rencontrer le surintendant de l'Instruction publique, afin d'étudier les plans de construction d'un nouveau collège<sup>20</sup>

**9 avril 1958 :** les commissaires accordent le contrat général de construction de la nouvelle école des garçons et de la résidence des religieux à J. M. Jeanson ltée, pour la somme de 281 385 \$ ; selon les plans de l'architecte Alphonse Bélanger<sup>21</sup>

**14 avril 1958 :** le contrat accordé à J. M. Jeanson ltée est annulé, après constat d'une erreur dans sa soumission ; le contrat est cette fois accordé à Dorilas Grenier, pour la somme de 293 443 \$<sup>22</sup>

<sup>20</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 364.

<sup>21</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 375-376.

<sup>22</sup> Livre des délibérations (1941-1960), Fonds de la Municipalité scolaire de Bromptonville, C5/1, art. 3, CSRS, Centre de gestion documentaire, p. 378-379.

**4 avril 1959** : les commissaires signent le contrat de démolition de l'ancienne Académie avec Conrad Tardif ; ce dernier paye 900 \$ afin de devenir propriétaire des matériaux récupérés ; le bâtiment est sur le lot 29-2-7<sup>23</sup>

**11 mai 1959** : les commissaires acceptent les travaux de construction de la nouvelle école<sup>24</sup>

**15 août 1967 (67-4780)** : les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) acceptent « la supervision pédagogique des écoles Marie-Immaculée et l'Académie du Sacré-Cœur de Brompton » pour l'année scolaire 1967-1968<sup>25</sup>

**Septembre 1967** : la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE) maintient des classes secondaires dans les établissements de Bromptonville (Sacré-Cœur et Marie-Immaculée)<sup>26</sup>

**13 août 1968 (68-5629)** : les commissaires de la CECS acceptent « la supervision pédagogique des écoles Marie-Immaculée et l'Académie du Sacré-Cœur » pour l'année scolaire 1968-1969<sup>27</sup>

**Octobre 1968** : des parents de Bromptonville demandent à la CSRE de songer à regrouper tous les cours du niveau secondaire à l'Académie Sacré-Cœur ; un tel regroupement, espère-t-on, pourra permettre de conserver les classes à

---

<sup>23</sup> Académie du Sacré-Cœur – Nouvelle construction – Démolition de l'ancienne école, FC.12, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>24</sup> Académie du Sacré-Cœur – Nouvelle construction – Démolition de l'ancienne école, FC.12, Centre de gestion documentaire de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

<sup>25</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 18.

<sup>26</sup> Yvon Rousseau, « Le problème de la surpopulation réglée au secondaire de Bromptonville », *La Tribune*, 15 septembre 1967, p. 5.

<sup>27</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 153.

Bromptonville et ce, même après la construction des polyvalentes sherbrookoises<sup>28</sup>

**19 août 1969 (69-6440) :** les commissaires de la CECS acceptent « la supervision pédagogique des écoles Marie-Immaculée et l'Académie du Sacré-Cœur » pour l'année scolaire 1969-1970<sup>29</sup>

**28 juin 1972 (72-5786) :** la CSRE accepte l'administration complète de l'école à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1972<sup>30</sup> [l'école est temporairement utilisée pour les besoins du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire]

**1<sup>er</sup> juillet 1972 :** annexion de la Municipalité scolaire de Bromptonville à la CECS<sup>31</sup>

**1972-73 :** les cours de secondaire I et II sont maintenus à Bromptonville par la CSRE, suite à la demande de parents<sup>32</sup>

**Avril 1974 :** la CSRE annonce qu'elle n'a plus l'intention d'utiliser les locaux de l'école en septembre prochain<sup>33</sup> [fin des cours de niveau secondaire]

**16 avril 1974 (74-9341) :** le Comité exécutif (CE) de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) autorise la « réouverture » de l'école pour les besoins du primaire, pour septembre 1974<sup>34</sup>

---

<sup>28</sup> Yvon Rousseau, « Des filles au collège de garçons des frères du Sacré-Cœur à Bromptonville », *La Tribune*, 18 octobre 1968, p. 5.

<sup>29</sup> CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 270.

<sup>30</sup> CSRE, *Livre des minutes*, 31 mai 1971 au 28 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 226.

<sup>31</sup> Répertoire du Fonds de la Commission scolaire de Bromptonville (C5), Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 1.

<sup>32</sup> [s.n.], « Secondaire I et II à Bromptonville... », *La Tribune*, 3 février 1972, p. 2.

<sup>33</sup> R.L., « La Régionale s'en va », *La Tribune*, 9 avril 1974, p. 6.

<sup>34</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 202.



**18 juin 1974 (74-9500) :** le CE nomme le frère Benoît Charrette, jusqu'alors principal de l'école Marie-Immaculée, afin qu'il occupe le même poste à l'Académie du Sacré-Cœur de Bromptonville ; effectif le 1<sup>er</sup> juillet 1974<sup>35</sup>

**9 juillet 1974 (74-9532) :** le CE de la CSCS demande à la CSRE de voir à réparer les planchers des classes de l'école<sup>36</sup>

**27 août 1974 (74-9595) :** le CE autorise l'entente parc-école avec la municipalité de Bromptonville (pour les écoles Marie-Immaculée et Académie du Sacré-Cœur)<sup>37</sup>

**1974-75 :** regroupement par cycle des élèves des écoles de Bromptonville ; les enfants de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année iront à l'école Marie-Immaculée, alors que les enfants de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année iront à l'Académie du Sacré-Cœur<sup>38</sup>

**1978 :** départ des Frères du Sacré-Cœur ; la direction est prise en charge par des laïcs<sup>39</sup>

**12 septembre 1978 (78-11544) :** le CE autorise la nouvelle entente parc-école avec la municipalité de Bromptonville (pour les écoles Marie-Immaculée et Académie du Sacré-Cœur)<sup>40</sup>

**23 septembre 1980 (CE 80-12503) :** le CE retient les services de l'architecte Roger Couture pour les travaux d'agrandissement de l'école<sup>41</sup>

**10 février 1981 (CE 81-12673) :** le CE accorde le contrat général pour l'agrandissement de l'école à Gérard Allard inc., pour la somme de 168 700 \$<sup>42</sup>

---

<sup>35</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 228.

<sup>36</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 234.

<sup>37</sup> CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 246.

<sup>38</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 106.

<sup>39</sup> Bertrand L. Nadeau, *L'Histoire de Bromptonville*, Windsor, Imprimerie Publidiffusion inc., 1986, p. 112.

<sup>40</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 25 avril 1978 au 4 juillet 1980, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 46.

<sup>41</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 8 juillet 1980 au 14 avril 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 42.

**25 août 1987 (CE 87-15171) :** le CE décide de ne pas renouveler l'entente parc-école avec la municipalité de Bromptonville, initialement conclue en 1978 (pour les écoles Marie-Immaculée et Académie du Sacré-Cœur) ; la CSCS est cependant disposée à négocier un nouveau protocole d'entente<sup>43</sup>

**25 avril 1989 (CE 89-15800) :** le CE autorise la Corporation des Amis de l'école Sacré-Cœur à financer et implanter une aire de jeux pour le parc-école<sup>44</sup>

**9 mai 1989 (CE 89-15811) :** le CE accepte le projet d'entente avec la municipalité de Bromptonville relatif à l'utilisation de locaux, mobilier et équipements de la CSCS [les parc-écoles notamment]<sup>45</sup>

**13 septembre 1990 (CE 90-16312) :** le CE autorise l'acquisition, pour la somme de 1 \$, de l'aire de jeux implantée par la Corporation des Amis de l'école Sacré-Cœur<sup>46</sup>

**15 décembre 2009 (CC 2009-1445) et 19 janvier 2010 (CC 2010-1455) :** les commissaires décident d'évaluer l'opportunité de regrouper les deux écoles primaires de Bromptonville sous un seul Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2010-2011 ; après consultations, les commissaires conviennent de voir à regrouper les deux écoles pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010<sup>47</sup>

**15 juin 2010 (CC 2010-1543) :** les commissaires adoptent le nom d'« École des Deux-Rives » pour la nouvelle école regroupée de Bromptonville, « puisque la rivière

---

<sup>42</sup> CSCS, *Livre des minutes du CE*, 8 juillet 1980 au 14 avril 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 121.

<sup>43</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 13-14.

<sup>44</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 111.

<sup>45</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 116.

<sup>46</sup> CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 156.

<sup>47</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 18 août 2009 au 21 février 2012, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 48-49 et 55-56.

St-François traverse l'arrondissement de Bromptonville et que les écoliers qui fréquentent l'école habitent sur l'une ou l'autre de ces rives » ; « la désignation immeuble Académie-du-Sacré-Cœur et Marie-Immaculée sera utilisée, jusqu'à ce qu'une nouvelle désignation soit proposée »<sup>48</sup>

**[Pour la suite de l'histoire, voir la fiche de l'école des « Deux-Rives »]**

---

<sup>48</sup> CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 18 août 2009 au 21 février 2012, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 117-118.